



Avocat associé du cabinet d'avocats PHPG, Me Romain Bruillard s'appuie sur ses compétences développées en droit de la construction et en droit des assurances pour proposer des formations professionnelles enrichissantes aux entreprises. Son statut d'avocat lui permet de réaliser des présentations à la fois théoriques et pratiques.

Le cabinet PHPG dans lequel il exerce est l'un des acteurs reconnus du droit de la construction et est régulièrement primé à ce titre dans les classements d'avocats. A titre personnel, Me Romain Bruillard a été distingué par Legal 500 comme « *Next Generation Partners* » en Droit de la construction

Expertise

- ✓ Droit des assurances
- ✓ Droit de la construction
- ✓ Droit de la responsabilité civile
- ✓ Droit des contrats
- ✓ Risques industriels

Diplômes

- ❖ Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (EFA)
- ❖ Master 2 de droit privé général (Université Panthéon – Assas Paris II, sous la direction du Professeur Yves Lequette)
- ❖ Licence de droit privé (Université Panthéon – Assas Paris II)

Parcours professionnel

- Avocat associé du cabinet PHPG depuis juillet 2020
- Ancien collaborateur d'un avocat aux conseils de 2011 à 2014
- Auteur de plusieurs articles en droit de la construction et en droit des assurances publiés à l'Argus de l'assurance
- animateur des Journées de la construction organisées par l'EFE depuis 2019
- Membre de l'AMRAE et intervenant régulier au sein de la commission responsabilités civiles
- Membre du jury du concours de l'Association pour l'Eloquence et l'Assurance 2022
- Expert au Conseil National des Barreaux pour la commission Textes